

Colloque « Discours sur le mineur »

L'Institut des Mondes Anglophone, Germanique et Roman, IMAGER - EA 3958 (UPEC, Université Paris Est Créteil / UPEM, Université Paris Est Marne-la-Vallée), organise un colloque transdisciplinaire intitulé « Discours sur le mineur » dans la littérature et la culture des pays de langues allemande, anglaise, espagnole et italienne.

Outre la diversité des aires géographiques et culturelles, anglophones, germanophones et romanes, ce colloque est appelé à faire se rencontrer différentes disciplines, littérature, civilisation, histoire, sociologie, psychanalyse, droit, science politique et linguistique.

Ce colloque s'inscrit dans le cadre du travail de deux des trois axes de l'équipe IMAGER - « Identité / Altérité » et « Conflits » - et entend élargir la réflexion amorcée dans le cadre de la journée d'étude « La guerre des sexes : invectives, querelles, dénigrement », centrée sur l'analyse du discours conflictuel entre l'homme et la femme, dans lequel le statut de mineure est précisément un enjeu de l'affrontement.

Si le mineur renvoie à « ce qui est plus petit, inférieur, qui a moins d'importance et qui est d'un intérêt secondaire », il désigne dans le domaine juridique celui ou celle « qui n'a pas atteint l'âge de la majorité » et qui est donc jugé « incapable » et « irresponsable ». Partant de ces définitions premières, la littérature, les sciences humaines et la linguistique ont multiplié le recours au concept de mineur pour désigner des figures ou des phénomènes situés aux marges ou en périphérie d'un espace symbolique considéré comme majeur.

Ce colloque, qui a pour intitulé « Discours sur le mineur », propose une réflexion sur la relativité du concept de mineur, sa fragilité épistémologique mais aussi sa nécessité. En effet, en centrant son discours sur la notion de canon pour en souligner les failles, la postmodernité a fait du mineur une notion majeure. Ce qui est en jeu, c'est bien l'identification de l'autorité qui organise et hiérarchise les êtres et les choses pour construire des modèles donnés comme immuables. Il s'agit donc de s'interroger sur l'intentionnalité des discours sur le mineur ainsi que sur leurs effets politiques, sociaux, juridiques et esthétiques. Au final, les querelles sur le mineur n'auraient-elles pas un pouvoir subversif propre et de quel ordre serait-il ?

Trois axes de réflexion seront privilégiés :

- contributions à une (re)définition de la notion de mineur
- formes et représentations du mineur
- fonctions critiques de la notion de mineur

Dans le champ littéraire, tout en nous inscrivant dans la lignée des travaux de Paul-André Claudel, qui ont montré la nécessité de distinguer les œuvres relevant d'un « sous-système » (paralittératures comme le roman policier, le roman sentimental, la science-fiction et la littérature de jeunesse) des œuvres relevant d'un « hors-système » (textes exigeants qui se constituent en contre-canon en proposant des valeurs alternatives), nous souhaiterions plus particulièrement axer notre réflexion sur :

- les raisons historiques ou esthétiques des changements de statut d'un genre ou d'un courant littéraire
- le discours des écrivains sur leurs propres œuvres, qui établit une hiérarchie entre œuvres majeures et œuvres mineures susceptible d'orienter le discours critique
- le mineur au sein du texte : parties d'une œuvre oubliées ou délaissées par la critique en raison de leur situation périphérique, comme pour le paratexte, les digressions, les descriptions, les notes de bas de page, les espaces blancs. Que lit-on dans le texte ? Sur quelles parties du texte porte le discours critique ?

Dans le domaine des sciences humaines, on cherchera notamment à questionner l'évolution des discours portés sur les figures de « mineurs », qui peuvent varier selon les époques et les contextes politiques ou culturels : ainsi, le discours sur la femme, par exemple, mais aussi sur l'enfant ou encore sur le colonisé, l'immigré ou l'étranger dévoilent-ils les structures sociales, les rapports de domination et les idéologies d'une culture donnée. Il s'agira aussi de redéfinir ces figures de « mineurs » à l'époque contemporaine afin de contribuer à dévoiler les enjeux de leurs représentations et, comme pour le champ littéraire, de réfléchir à l'intentionnalité des discours sur le mineur ainsi que sur leurs effets politiques, sociaux et juridiques. Une attention particulière sera prêtée à la notion « d'enfant mineur », aux catégories socio-politiques, juridiques et aux mythes qui s'y attachent dans les sociétés contemporaines (délinquance, violence, addictions, sexualité...). Comment le discours porté sur les mineurs façonne-t-il et fait-il évoluer les contours de cette catégorie, et même le statut juridique du mineur ? Quels sont les éléments de rupture et de continuité que l'on peut identifier dans l'évolution de ce discours et quelles sont les raisons historiques, sociologiques, politiques de ces changements ?

Dans le domaine linguistique, deux axes de réflexion seront privilégiés :

- on pourra d'abord s'interroger sur l'inscription du mineur dans la langue : comment le mineur se dit-il ? Y a-t-il des marqueurs linguistiques spécifiques pour dire le mineur ? Les moments de transition ou de bouleversement dans la prise en compte de certains phénomènes linguistiques dits « mineurs » pour l'étude d'une langue pourront également être étudiés ;

- dans la lignée des travaux de Deleuze et Guattari sur la littérature mineure, il s'agira d'explorer la notion de « langue mineure » conçue comme « exercice mineur d'une langue même majeure ». Comment trouver dans sa propre langue une langue mineure ? Quels sont les éléments linguistiques intensifs ou tenseurs, selon la terminologie forgée par Vidal Sephiha, qui permettent d'exprimer les « tensions intérieures d'une langue » et de faire d'une langue majeure un usage mineur ? On pense à l'usage mineur que Joyce ou Beckett ont fait de l'anglais, Céline ou Artaud du français, Kafka de l'allemand, ou encore Pasolini de l'italien. Ces auteurs considérés comme majeurs seraient-ils alors de vrais auteurs mineurs ? On réfléchira également à l'usage du bilinguisme et du multilinguisme comme marqueurs d'une langue mineure, notamment dans la littérature et la poésie contemporaines. Ainsi, quelle que soit la nature du discours considéré (littéraire, savant, profane, verbal, écrit...), nous entendons privilégier la réflexion sur la langue mineure conçue non pas comme « langue d'une minorité culturelle, religieuse, politique ou ethnique » mais plutôt comme langue qu'une minorité culturelle, religieuse, politique, ethnique, ou même artistique, forge au sein de la langue majeure.